

Travail ménager : une évaluation restrictive

Autor(en): **Szokoloczy-Grobet, A.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **71 (1983)**

Heft [6-7]

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-276897>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

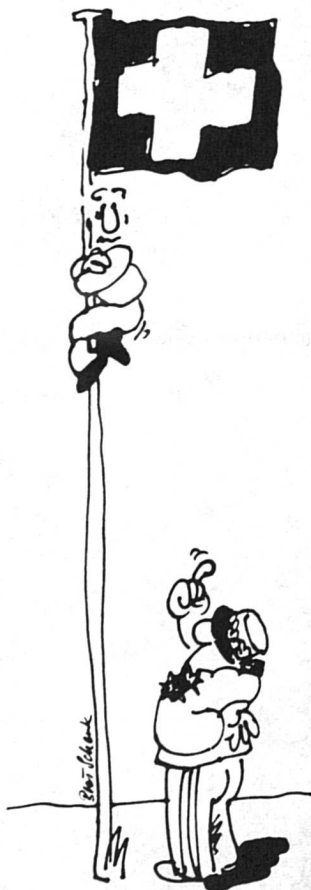
mes dans la défense totale. Ils mettent en prison ceux qui refusent le service militaire en demandant à accomplir un service civil plus long et à caractère social. Et nous n'aurions pas à nous en mêler ?

En ce qui concerne l'armée, il est grand temps que les femmes interviennent pour empêcher les hommes de continuer leurs bêtises.

Et, sur la question du service civil, il suffit d'un peu de bon sens pour s'apercevoir qu'il n'y a aucune raison d'emprisonner quelqu'un prêt à se mettre pendant 18 mois au service de la collectivité. (C'est ce que propose l'initiative pour un authentique service civil basé sur la preuve par l'acte qui sera votée dans quelques mois).

Nous femmes devons voter en masse, le moment venu, pour le service civil. La défense nationale est une chose trop sérieuse pour laisser les hommes en décider tout seuls.

Marie-José Masserey



Info service civil No 3

Travail ménager : une évaluation restrictive

Vous avez consacré un numéro spécial de *Femmes Suisses* au travail ménager, dans la perspective du colloque qui s'organisait sur ce thème en mars à Genève.

Les féministes voudraient évaluer, ou plutôt réévaluer le travail ménager, c'est-à-dire faire reconnaître sa vraie valeur en termes qualitatifs et quantitatifs, sa fonction primordiale pour l'avenir de la société et son importance dans l'économie du pays. Plusieurs buts sont visés, me semble-t-il.

Il s'agit d'abord de rectifier le jugement que la société porte sur ce travail et, par-là même, sur la femme qui l'accomplit, et aussi le jugement que la femme porte sur elle-même. Il s'agit également de parvenir à une estimation monétaire du travail ménager pour les besoins de la politique économique, sociale, financière, etc., de l'Etat, pour les besoins de l'assurance sociale en cas de maladie, d'invalidité ou de décès, pour les besoins aussi de la femme en cas de concubinage, de divorce ou d'une rémunération de la femme au foyer. Finalement, l'évaluation du rôle et du contenu du travail ménager doit conduire à une autre répartition des tâches au sein du couple, tendre vers un meilleur partage de ces tâches entre les divers éléments de la famille.

Or, il est frappant de constater que même les femmes sous-estiment l'ampleur et la valeur de ce travail ménager. Il suffit de regarder les onze domaines dans lesquels l'Alliance de Sociétés Féminines suisses subdivise l'activité ménagère, pour réaliser que la définition qui a été retenue du travail ménager est beaucoup trop restrictive. Non seulement, aucune mention n'est faite de toutes les tâches administratives (assurances, impôts, banque, gestion des biens, relations avec l'administration, les autorités scolaires, correspondance, etc.), mais toutes les activités de type « familial », toutes les activités sociales, culturelles, sportives, de formation permanente en tant qu'épouse, mère, éducatrice, cuisinière, soignante, etc., tous les bénévoles sont totalement oubliés, sans doute parce qu'ils sont considérés comme étant des loisirs. Or, cela est contraire à la réalité, au vécu quotidien des femmes et surtout à la logique de la démarche des associations féminines.

Comment voulez-vous réhabiliter le travail ménager, faire apprécier sa valeur en termes économiques, monétaires ou simplement qualitatifs, si vous le réduisez à la portion congrue ? Comment voulez-vous obtenir un véritable partage des tâches si vous faites semblant qu'elles s'effectuent en quelques heures par jour ? Ni la famille ni la société ne peuvent se passer des soi-disant « loisirs » des femmes. Il faut cesser de banaliser les occupations non manuelles des femmes et, au contraire, les mettre en évidence. Et ce n'est pas parce que nous aimons ce que nous faisons que ce n'est pas du travail.

A. Szokoloczy-Grobet

ZAHNO

FRIBOURG

Rue de Lausanne 5

☎ 037 22 19 54

MOUTIER

Rue Centrale 53

☎ 032 93 10 30

032 93 31 25

Pour sauver HEBDO Tout Va Bien

Journal d'information politique et culturelle

Après dix ans d'existence, TVB-Hebdo a dû suspendre sa parution, faute de moyens financiers. Pour repartir, il lui faut 1500 abonnements avant le 31 mai.

ABONNEZ-VOUS !

Exemplaires gratuits sur demande à l'adresse ci-dessous

Je m'abonne pour une année au prix de 150 francs et je m'engage à verser cette somme si TVB-Hebdo peut repartir après avoir réuni 1500 nouveaux abonnements.

Nom :

Prénom :

Adresse :

..... No postal :

Signature :

Renvoyez ce talon à TVB-Hebdo, CP 39, 1211 Genève 4 (022/20 63 77)

Une lectrice aussi aimable que spirituelle nous envoie cette coupure du numéro d'avril de FS, avec cette explication : « Le journal était sur la table et mon mari (33 ans) y a ajouté ses commentaires. Qu'en pensez-vous ? Personnellement, je n'ai pas réagi (bien faire et laisser braire) ». Ce que nous en pensons ? Eh bien ! que le goût de la provocation en cette matière est déjà bon signe : c'est le début de la prise de conscience !

Quels métiers pour les filles ?

L'ADF a enquêté sur l'avenir professionnel des jeunes filles : il n'est pas rose...

- 1) servir l'homme (le chef)
- 2) torcher les mioches
- 3) faire le ménage